Fiche 26 - Recto

Réagir face à un rançongiciel

Limiter la propagation et préserver les possibilités de récupération.

Situation : Des documents deviennent illisibles et un message réclame de l'argent pour fournir une clé. Cas fictif.

1 Pourquoi cette fiche est utile

- Un rançongiciel peut bloquer des fichiers et atteindre des données reliées.
- Les premières actions peuvent aider à préserver les preuves et les sauvegardes.

2 Ce qu'il faut savoir

- Une demande de rançon ne garantit aucune récupération.
- Une sauvegarde reliée à l'appareil peut aussi être exposée.
- Le diagnostic doit précéder une réinstallation ou une restauration.

3 Signaux d'alerte

- Plusieurs fichiers deviennent inaccessibles ou changent de nom.
- Un message annonce un chiffrement et un délai de paiement.
- Des documents partagés sont touchés sur plusieurs appareils.

4 Erreurs à éviter

- Payer la rançon dans la précipitation.
- Rebrancher une sauvegarde pour essayer immédiatement de restaurer.
- Réinitialiser ou supprimer les fichiers et les messages avant un avis compétent.

Bon réflexe : Isoler l'appareil et demander de l'aide avant de tenter de réparer.

Fiche 26 - Verso

Réagir face à un rançongiciel

Les bons gestes à appliquer

1 Les réflexes immédiats

- Coupez sa connexion réseau : câble Ethernet et Wi-Fi.
- Laissez les sauvegardes déconnectées et n'utilisez plus les dossiers partagés touchés.
- Photographiez le message et notez l'heure des premiers signes.
- Depuis un autre appareil, contactez une assistance compétente par un canal officiel.

2 Si l'incident s'est produit

- Conservez les preuves avec l'aide du professionnel chargé de l'incident.
- Déposez plainte avant la réinstallation afin de préserver les éléments utiles.
- Faites rechercher l'origine et préparer un environnement sain.
- Restaurez les copies vérifiées après sécurisation, puis contrôlez les fichiers récupérés.

3 Mémo express

- Isoler.
- Garder les preuves.
- Restaurer après diagnostic, sur un appareil sain.

4 Pour aller plus loin

Cybermalveillance.gouv.fr - rançongiciel, particuliers

Cybermalveillance.gouv.fr - les sauvegardes

Références consultées le 20/11/2026.
Les cas présentés sont fictifs.

Impression : A4, recto-verso, retournement sur le bord long.